



# Travailleur Non Salarié

→ [Retraite](#)

→ [Prévoyance](#)

→ [Santé](#)

→ [Épargne](#)



Composez votre  
**protection sociale**  
à la carte



**NOVALIS**

Spécialement élaborée pour les Travailleurs Non Salariés, **TNS Prévoyance** et **Santé** s'ajuste à vos besoins et à votre situation professionnelle et familiale.

En **Prévoyance** comme en **Santé**, vous bénéficiez de la simplicité et de la souplesse des prestations pour :

- moduler votre niveau de couverture,
- assurer la pérennité de votre activité,
- tirer parti d'un cadre fiscal attractif.

#### → Prévoyance

##### Préservez vos proches

La perte de vos revenus peut fragiliser l'avenir de votre famille.

Avec **TNS Prévoyance**, vous anticipez les conséquences financières en cas d'arrêt temporaire de travail, d'invalidité ou de décès.

C'est pour vous l'assurance :

- du versement d'une rente ou d'un capital à vos enfants ou à votre conjoint,
- d'un revenu de substitution en cas d'incapacité, d'invalidité ou de décès, dont vous définissez librement le montant.

#### → Santé

##### Optimisez les niveaux de prise en charge et l'efficacité des remboursements

Parce qu'une maladie n'arrive pas qu'aux autres, se protéger est essentiel.

Lunettes, soins dentaires, hospitalisation...

Avec **TNS Santé**, vous rationalisez vos dépenses et vous avez une meilleure qualité de couverture.

**TNS Santé vous rembourse aussi certains soins ou actes non pris en charge par le Régime Social des Indépendants\* (dès la garantie Medium) : l'acupuncture, l'ostéopathie, la chiropractie et la chirurgie des yeux.**

\* Dans les limites et conditions définies à l'article 3.1 du contrat.



#### Optez pour la fiscalité avantageuse de la loi Madelin

Conçue pour favoriser la protection sociale des TNS, la loi Madelin vous concerne de plein droit.

Vous pouvez ainsi déduire vos cotisations d'assurance complémentaire de l'assiette de votre revenu imposable\*.

Vous êtes ainsi mieux protégé avec moins d'impôts à la clé.

\* Dans les conditions et limites de l'article 41 de la loi Madelin n° 94-126 du 11 février 1994.

## → Explorez la carte des services

### → Avec TNS Santé, vous disposez d'avantages complets et indispensables...

- aucune formalité médicale ;
- une protection immédiate\* ;
- le remboursement de frais non pris en charge par le Régime Social des Indépendants ;
- le Tiers payant : pas d'avance de frais pour la pharmacie, l'hospitalisation (hors soins externes), les frais d'analyses, de radiologies et d'auxiliaires médicaux.

\* Si adhésion dans les 6 mois suivant la création de l'entreprise ou si certificat de radiation de votre précédent organisme datant, au plus, de 2 mois.

### → ... et d'une assistance santé 24h/24 et 7j/7 en cas de maladie ou d'hospitalisation imprévue :

- le soutien d'une infirmière en cas de chirurgie ambulatoire ;
- l'aide à domicile en cas de traitements de radiothérapie ou chimiothérapie ;
- la garde de vos enfants et/ou de vos animaux domestiques ;
- l'acheminement d'un proche ;
- la livraison de médicaments...



## → Mettez sur un atout tarifaire

Profitez d'une offre de bienvenue de

**20% de réduction**

sur vos cotisations pendant **2 ans**

si vous adhérez dans les 12 mois

qui suivent la création de votre entreprise.

## → Nous ne manquons pas d'atouts...

notre expertise technique couvre tous les besoins en Retraite, Prévoyance, Santé, Épargne.

## → ... Ni d'arguments

### Retraite

- 166 900 entreprises
- 3 859 800 actifs et retraités
- 5 855 M€ de cotisations

### Prévoyance

- 19 700 entreprises
- 725 500 actifs et retraités
- 962 M€ de cotisations

→ Un Groupe interprofessionnel recommandé ou désigné en retraite ou prévoyance dans les secteurs des télécommunications, des cabinets d'experts automobiles, des bureaux d'études techniques (SYNTEC), des entreprises d'installation sans fabrication y compris entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes, métallurgie, experts-comptables, grande distribution, courtage, horticulteurs et pépiniéristes du Maine-et-Loire, Métiers de la Jardinerie et de la Graineterie, Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires.

## → Nos institutions

### Retraite

Institutions de retraite ARRCO : CIRSIC - CRE - NOV.RS  
Institutions de retraite AGIRC : CIRCIA - IRCAFEX - NOV.RC

### Prévoyance

Institution interprofessionnelle : NOVALIS Prévoyance

# → NOVALIS TAITBOUT, proche de vous

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Contacts régions :

### ARRAS

7 rue des Balances - BP 411  
62027 Arras Cedex  
Fax : 03 21 71 61 06

### BELFORT

Espace Vauban  
7 boulevard de Richelieu  
BP 202  
90004 Belfort Cedex  
Fax : 03 84 57 82 17

### BORDEAUX

Centre d'Affaires Bagatelle  
11 rue Gutenberg  
33692 Mérignac Cedex  
Fax : 05 57 29 02 21

### BOURGES

17 avenue du 11 novembre  
18023 Bourges Cedex  
Fax : 02 48 24 68 45

### FONTENAY-SOUS-BOIS

21 rue Roger Salengro  
94137 Fontenay-sous-Bois Cedex  
Fax : 01 58 82 41 35

### GRENOBLE

Bureau Club  
Centr'Alp  
196 C rue du Rocher de Lorzier  
38430 Moirans  
Fax : 04 72 84 87 89

### LA ROCHELLE

Immeuble le Sextant  
Rue de la Trinquette  
17000 La Rochelle  
Fax : 05 46 44 87 14

### LILLE

18 rue Anatole France  
BP 154  
59001 Lille Cedex  
Fax : 03 28 38 92 79

### LONS-LE-SAUNIER

Immeuble "Le Président"  
13 place de Verdun  
39000 Lons le Saunier  
Fax : 03 84 47 31 43

### LYON

Le Britannia B  
20 boulevard Eugène Deruelle  
69432 Lyon Cedex 03  
Fax : 04 72 84 87 89

### MARSEILLE

408 avenue du Prado  
13008 Marseille  
Fax : 04 91 16 72 91

### MELUN

Résidence La Varenne - Bât. A 1  
58 rue de l'Écluse  
77000 Melun  
Fax : 01 64 37 35 10

### MONTPELLIER

Parc Jean Mermoz  
50 rue Daurat  
34170 Castelnaud-le-Lez  
Fax : 04 99 54 51 93

### NANTES

Acropole  
2 rue de Crucy  
44000 Nantes  
Fax : 02 40 20 61 69

### NICE

4 avenue Baquis  
06045 Nice Cedex 01  
Fax : 04 93 16 83 05

### ORLÉANS

303 rue Gabriel Debacq  
45777 Saran Cedex  
Fax : 01 58 82 40 51

### PARIS

4 rue du Colonel Driant  
75040 Paris Cedex 1  
Fax : 01 44 89 44 13

### REIMS

40 boulevard Lundy  
BP 276  
51060 Reims Cedex  
Fax : 03 26 47 64 77

### RENNES

Immeuble Orion  
5 avenue des Peupliers  
35510 Cesson Sévigné  
Fax : 02 23 45 20 69

### ROUEN

Alfa affaires  
177 boulevard de l'Yser  
76000 Rouen  
Fax : 03 28 38 92 79

### STRASBOURG

Bureaux Europe  
20 place des Halles  
67000 Strasbourg  
Fax : 03 88 15 13 79

### TOULOUSE

1 place Occitane  
31073 Toulouse Cedex  
Fax : 05 61 12 50 77



Les produits TNS Prévoyance et Santé sont souscrits, gérés et diffusés par NOVALIS Prévoyance, institution de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale - 7 rue de Magdebourg - 75116 Paris et assurés par ÉTIKA, SA au capital de 8 750 010 €, RCS PARIS B 447 883 661, entreprise régie par le Code des assurances - 7 rue de Magdebourg - 75116 Paris. La garantie Assistance fait l'objet d'un contrat souscrit par NOVALIS Prévoyance auprès d'Inter Partner Assistance - succursale pour la France : Le Carat - 6 rue André Gide - 92320 Châtillon, n° TVA intracommunautaire FR 42 316 139 500. Siège social : avenue Louise 166 - 1050 Bruxelles (Belgique) SA de droit belge au capital de 8 396 373 €.

www.novalistaitbout.com

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE  
**N° Vert 0 800 03 2000**

Un Conseiller  
est à votre disposition au

→ Retraite → Prévoyance → Santé → Épargne